

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Mouthier faisait partie
du pays des Insubriens*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 940 titres à ce jour. « Les grandes pierres (menhirs) dont le souvenir se retrouve dans les noms des localités voisines : Pierre, Longepierre, et peut-être dans la dénomination du lieu dit bois du Pierrey, donneraient à croire que la région était peuplée à l'époque de la pierre polie, c'est-à-dire vers l'an 1700 avant J.-C., explique l'auteur. C'est vers ce temps qu'eut lieu la première arrivée dans nos pays des Celtes ou Galls, partis de l'Asie centrale. Cette nation forma en Gaule plusieurs peuples puissants : Eduens,



Séquanais, Arvernes, Allobroges, Helvètes, auxquels se rattachaient des peuples secondaires, alliés ou clients ; Mouthier faisait partie du pays des Insubriens, qui occupait les deux rives de la Saône de Chalon à Lyon et qui dépendaient tantôt des Eduens, tantôt des Séquanais. Placés ainsi entre deux peuples puissants et souvent ennemis, les Insubriens durent souffrir souvent des démêlés de leurs belliqueux patrons, mais peut-être y gagnèrent-ils de n'être assujettis complètement ni à l'un ni à l'autre. »

Bientôt réédité Histoire de MOUTHIER-EN-BRESSE

par **Albert
REBOUILLAT**

En 1789, les communautés de Mouthier et de Dissey furent réunies

Malgré une occupation qui remonte à l'Antiquité, comme en témoignent de nombreuses traces encore visibles, le site de Mouthier-en-Bresse n'a pas bénéficié de la construction de monuments importants, son sol étant humide, argileux et dépourvu de pierres. Évangélisé par saint Lautein au V^e siècle, le village doit son nom au monastère qu'il fonda et dont il ne reste rien aujourd'hui. Sa paroisse était considérable, englobant les territoires de

Mouthier côté rive gauche de la Brenne, et de Dissey, côté rive droite, avec Beauvernois, Chêne-Sec, le Tilleret, Teignevaux, Saint-Martin et Chalange. L'église actuelle fut incendiée en 1855 et renferme la pierre légendaire de saint Vite sur laquelle il fut martyrisé par les Romains et qui fut ramenée du royaume de Naples. Elle conserve également une pietà en bois du XVI^e siècle et quatre bâtons de pèlerins, magnifiquement travaillés, classés au registre des Monuments historiques. En 1789, les communautés de Mouthier et de Dissey furent réunies pour former l'actuelle commune de Mouthier. Sa population, bien que décimée comme celle de tous les villages environnants lors des guerres contre les Francs-Comtois en 1636, fut ensuite assez considérable. Mais éloigné des grands axes routiers et des grands pôles industriels, le bourg essentiellement agricole a vu sa prospérité décliner depuis 1850.

Les droits réciproques du seigneur et des habitants

L'ouvrage commence par une statistique générale et une description de la commune, avec : les eaux, les plateaux, le sol, le climat, la flore et la faune. L'auteur évoque les noms de lieux, puis l'agriculture (les terres labourables, les instruments agricoles, les travaux agricoles, les usages locaux, les mesures locales, les céréales, les tubercules et racines, les prairies, les fourrages artificiels, les plantes oléagineuses, les plantes textiles, les arbres fruitiers, les vignes, les bois et forêts, les animaux, l'espèce chevaline, bovine, ovine, caprine et porcine, la basse-cour, les abeilles, le poisson, la valeur des propriétés et des produits, le prix du journal, le commerce et l'industrie, les bâtiments, les voies de communication. Il jette « un coup d'œil général historique » puis étudie les organes de la vie sociale. Il débute par le prieuré, avec les droits et les propriétés, les dîmes et poursuit avec la seigneurie de Mouthier, et les droits réciproques du seigneur et des habitants. Il évoque la baronnie de Dissey ; les seigneuries d'Hiège et d'Evans ; la terre d'Authumes ; les notaires ; l'église et les curés ; les écoles. Albert Rebouillat s'intéresse ensuite à l'administration municipale, avec les échevins et les maires ; les propriétés et les jouissances communales ; les impôts et les redevances et le budget communal. L'auteur consacre les pages suivantes à la population : avec les dénombremens, les noms de familles, les coutumes et la vie au village, les légendes et les traditions, les distractions et les chants. Il s'intéresse également au langage et étudie la grammaire, la prononciation, le vocabulaire (les mots d'origine grecque, latine, germanique, historique ; les mots français déformés) et rapporte la légende du « diable », en patois et en français.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2943 TITRES

35 TITRES SUR LA
SAÔNE-ET-LOIRE

Renseignements au
03 23 20 32 19

HISTOIRE DE MOUTHIER-EN-BRESSE

L'occupation du site de Mouthier-en-Bresse par les Gaulois a laissé peu de vestiges matériels mais, outre les nombreux indices probants de leur présence, quelques usages paraissent être une réminiscence des mœurs celtiques. Ainsi l'habitude des bergers d'exciter au combat le bétail de toute une prairie en hurlant dans leurs sabots, viendrait de nos ancêtres qui effrayaient l'ennemi et s'entraînaient au combat en sonnant de la trompe. Puis la langue romaine supplanta la langue celtique avec autant de facilité que le paganisme romain remplaça la religion druidique, disparaissant bientôt lui-même devant la religion chrétienne. Les colons et les serfs, « quittant les forêts où les avait relégués la tyrannie romaine », se groupèrent essentiellement autour des monastères. Celui de Mouthier fut fondé vers l'an 500 par saint Lautein. L'organisation féodale se mit progressivement en place et de nombreux châteaux destinés à protéger le pays contre les incursions ennemies furent édifiés. Les habitants de Mouthier contribuèrent à la construction de cinq forteresses : la ville forte de Bellevesvre avec son châtelet, le château de la Motte, celui d'Event, celui de Dissey et celui d'Authumes, sans oublier la fortification du prieuré. Le destin de la commune fut ensuite profondément marqué, à la mort de Charles le Téméraire, par la réunion du duché de Bourgogne au domaine royal. La paroisse se trouva alors partagée entre les deux provinces : le territoire actuel du bourg fit partie du duché de Bourgogne et la Franche-Comté conserva les territoires de Rye, la Chassagne, Sergenon, le Tilleret, le Chêne-Sec, les Fouilles, Chalange et Saint-Martin. Cette situation exposa Mouthiers à des incursions ennemies toutes les fois qu'une guerre éclatait entre la France et l'Autriche. Le village de Bellevesvre fut pris et brûlé à trois reprises, celui de Mouthiers, ravagé et le château d'Authumes fut démoli sur ordre du roi pour empêcher l'ennemi d'y trouver un point d'appui. La région fut ruinée et resta presque inhabitée pendant dix à douze ans, du fait non seulement des guerres, mais aussi de la peste qui causa la mort de la plus grande partie des habitants.

Réédition du livre intitulé *Histoire de Mouthier-en-Bresse, extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, paru en 1908 et 1909.
Réf. 1374-2943. Format : 14 x 20. 254 pages. Prix : 32 € Parution : juin 2010.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou à la Maison de la Presse de Pierre-de-Bresse et de Bletterans, à la librairie Gruet (Chaussin).

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...

<http://www.histo.com>

Bulletin
de
souscription
à retourner à :

Le Livre d'histoire
17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juin 2010
1374-2943

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :
| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

Signature :
| | | | |

Je commande « HISTOIRE DE MOUTHIER-EN-BRESSE » :

..... ex. au prix de 32 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (364 pages)
- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.